

Paris, le 7 mai 2019

Monsieur H. Rouhani, Président de la République Islamique d'Iran

Le mercredi 1er mai 2019, lors d'un rassemblement pacifique devant le parlement iranien, une quarantaine de manifestants (travailleurs, étudiants, enseignants, écrivains, ...) ont été tabassés et arrêtés par les forces de l'ordre. Ils ont été conduits dans les différentes prisons, dont celle d'Evin. Depuis, une grande partie de ces manifestants ont été relâchés, souvent sous caution.

Parmi les interpellés, figuraient sept membres du « Syndicat des travailleurs du transport de Téhéran et sa banlieue, Vahed » dont quatre ont été libérés sous caution le 5 mai. Mais des enseignants, des écrivains et trois syndicalistes (Reza Shahabi, Hassan Saïdi et Seyed Rassoul Taleb Moghaddam), sont toujours emprisonnés et sous pression juridique et sécuritaire.

Monsieur le Président, votre pays est signataire des conventions internationales, dont celle de l'OIT-ILO, exigeant le respect des droits des personnes. Les salariés iraniens, en célébrant le 1er mai, agissaient dans ce cadre et revendiquaient seulement une amélioration de leur situation économique qui s'est encore dégradée dernièrement.

Nous, organisations syndicales françaises, condamnons fermement ces actes de répression et exigeons la libération immédiate et sans condition de ces manifestants. Leur libre circulation doit être garantie.

Veuillez recevoir, Votre excellence, nos salutations respectueuses.

Confédération française démocratique du travail (CFDT) <u>fcouderc@cfdt.fr</u>
Confédération générale du travail (CGT) <u>w.jacklein@cgt.fr</u>
Fédération syndicale unitaire (FSU) <u>michelle.olivier@snuipp.fr</u>
Union Syndicale Solidaires (Solidaires) <u>contact@solidaires.org</u>
Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) <u>laurent.escure@unsa.org</u>

Une copie de ce courrier est envoyée à Monsieur Raïssi, Chef de la magistrature